

Monsieur Alain AUZEMERY
Président de la Communauté de communes ELAN
13, rue Gay Lussac
87240 AMBAZAC

Information aux Ambazacoises et Ambazacois

Objet : Demande d'examen de la mise en place de la double-collecte à domicile des bacs noirs et jaunes

Monsieur le Président,

Par le présent, nous tenons à vous faire part des nombreux retours de nos concitoyens ambazacois concernant la **mise en œuvre de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) adoptée, sur le principe, à la majorité par les élus communautaires d'Ambazac et le Conseil communautaire.**

Sa mise en place découle de l'objectif fixé par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte, de réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025, et ainsi découpler progressivement la croissance économique et la consommation matières premières.

Si la mise en œuvre d'une telle mesure est salvatrice pour notre planète, l'organisation actuelle de la collecte des déchets ne semble pas être optimale tant pour les usagers, que pour les collectivités. En effet, vous n'êtes pas sans ignorer les difficultés rencontrées au niveau des points de collecte des déchets recyclables (déchets ménagers recyclables, verre, papier), dits éco-points. Ils soulèvent plusieurs problématiques :

- Avant tout, **le caractère contraignant pour les foyers d'apporter leurs bacs jaunes aux éco-points**, alors même qu'ils sont maintenant plus nombreux que les bacs noirs. Cela est encore davantage difficile pour nos aînés qui ne peuvent pas tous se déplacer jusqu'aux éco-points.
- **Les dépôts sauvages** qui occasionnent des nuisances pour nombre de riverains mais surtout un surcoût humain et financier conséquent pour les collectivités, dont la nôtre, lié à leur nettoyage quasi journalier.

Conscients de l'impact financier pour les ménages de la mise en œuvre de la REOMI, il nous semble essentiel que la qualité du service public d'enlèvement des ordures soit au rendez-vous.

C'est pourquoi, afin de remédier à ces problématiques, et comme notre maire l'avait déjà avancé lors d'un Conseil des maires, **nous vous demandons de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour d'un prochain Conseil communautaire l'examen financier et technique de la mise en œuvre d'une double collecte au porte-à-porte des bacs noirs et jaunes.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'accepter, monsieur le Président, nos sincères salutations.

Les élus d'Ambazac



À Ambazac, le 14.03.2023,